

Canicule, des mesure exceptionnelles en vigueur

Fermeture anticipée des services administratifs, ouverture des parcs et jardins en soirée... Retrouvez toutes les décisions prises par la Ville pour faire face à la canicule.

• Ecoles, centres de loisirs et crèches

En concertation avec l'inspection de circonscription, toutes les écoles et centres de loisirs restent ouverts. De même, les accueils du matin, du soir et la cantine fonctionnent normalement.

De manière exceptionnelle, les familles souhaitant garder leurs enfants à la maison peuvent le faire mardi et mercredi.

Chaque structure dispose de toutes les consignes pour garantir le meilleur accueil possible malgré la chaleur (pas de sorties prolongées au soleil, casquettes obligatoires, hydratation et rafraichissements réguliers, etc.)

Les sorties et kermesses sont annulées (sauf celles qui sont avancées au matin).

Les dispositions sont identiques pour les crèches qui restent ouvertes.

Pour tous les détails, adressez-vous aux directions des écoles, des centres de loisirs et des crèches.

• Services administratifs

Les services administratifs fermeront exceptionnellement à 15h mardi et mercredi. Tous les rendez-vous pris au delà de 15h seront reportés dans les meilleurs délais.

Installations sportives

Les installations sportives extérieures seront exceptionnellement fermées mardi et mercredi.

Parcs et jardins

Pour profiter de la fraîcheur, tous les parcs de la ville seront exceptionnellement ouverts mardi et mercredi de 7h à 23h.

Brumisateurs

Des brumisateurs implantés dans la ville vous permettent de vous rafraîchir :

- Devant la maison de quartier Michelet
- Devant le gymnase Jesse-Owens
- A la plaine des Cèdres (côté écoles) - En cours de réparation

Lieux climatisés

Pour profiter d'un peu de fraîcheur, vous pouvez vous rendre dans les lieux climatisés de la ville, aux Glycines (1 avenue Salvador Allende) ou à l'espace Louis Blézy (10 rue Roger le Maner) mardi et mercredi de 8h30 à 18h30.

Le centre communal d'action sociale

L'équipe du CCAS dispose d'une liste de 6 000 personnes âgées et/ou vulnérables qu'elle appelle quotidiennement en période de canicule. Dès lors que la situation le nécessite, des visites à domicile sont programmées.

Si vous êtes une personne isolée ou vulnérable, faites-vous connaître dès maintenant auprès du CCAS au 01 49 36 51 95.

Pour plus d'information sur la canicule, appelez le 0 800 06 66 66.

En cas de malaise, appelez le 15.

CCAS - Centre communal d'action sociale

[Aides sociales](#)

[Paul_Langevin](#)

Email

ccas-solidarites@ville-sevran.fr

Téléphone

[01 49 36 51 95](tel:0149365195)

Adresse

2 rue Paul-Langevin

93270 SEVRAN

France

Horaires : Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h. Mardi : 8h30-12h 13h-19h30

48.946393, 2.527996

Publié le 30 juin 2025